

Le centenaire de l'École secondaire de la Glâne

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **88 (1959)**

Heft 9

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le centenaire de l'École secondaire de la Glâne

Un centenaire, pour une école secondaire aussi, est un événement assez rare, nous semble-t-il, pour mériter d'être signalé. Celui de l'École secondaire de la Glâne ne se trouve cependant pas seul, en ce milieu du XX^e siècle. C'est en effet entre 1850 et 1860 que la plupart de nos écoles secondaires ont vu le jour. Celles de Morat, de la Gruyère et de la Singine ont déjà célébré le leur, et celle d'Estavayer s'appête à le faire.

Vers 1850, un fort courant soufflait, favorable à l'ouverture de ces écoles moyennes, destinées à compléter l'enseignement donné dans les classes primaires. Mais le Gouvernement de 1848 éprouvait quelque peine à suivre le mouvement. Il promettait, laissait trainer l'affaire ; les pétitions dormaient dans les tiroirs. Le 23 janvier 1854, il préavisa même *défavorablement au sujet de l'établissement obligatoire d'écoles secondaires dans chaque district*. (Archives de la ville de Romont – Man. du Conseil). Une école secondaire avait été ouverte à Bulle et à Morat, mais on ne paraissait guère disposé à satisfaire les demandes d'Estavayer et de Romont, qui durent attendre le changement de régime. Nous ne désirons aucunement soulever ici de la poussière, mais l'objectivité historique nous impose cette constatation. Ajoutons que le Conseil communal de Romont, pourtant de la couleur en vogue à cette époque-là, insistait, dans sa pétition du 3 novembre 1854, sur *la propagation de l'enseignement moyen, et se récriait fortement contre le monopole et la concentration des lumières au profit exclusif de la capitale, et au détriment des autres parties du territoire*. (AVR, *idem*.)

Enfin, lorsque Romont reçut l'autorisation d'ouvrir une école secondaire (1855), d'autres difficultés surgirent, principalement celle du choix des maîtres, qui prolongèrent l'attente jusqu'à la fin de 1859. Mais tout vient enfin pour qui sait attendre, et Romont eut son école secondaire, aujourd'hui centenaire.

D'une école latine locale à l'école de district

Depuis un siècle déjà, le Conseil et le clergé de Romont entretenaient une école latine qui ne devint régulière qu'à partir de 1801, date de l'arrivée à Romont du *R. P. Nicolas Lhoste*, un Prémontré de Belleley, chassé par la Révolution française, et qui trouva refuge en la cité des comtes où il enseigna pendant près d'un demi-siècle. Il est aussi intéressant de constater qu'avant le milieu du XVIII^e siècle, des leçons de latin étaient données, généralement par des prêtres, aux élèves des classes supérieures primaires, mais cet enseignement se satisfaisait des rudiments.

En revanche, durant la première moitié du XIX^e siècle, au temps

du chanoine Lhoste, l'enseignement du latin est poussé très loin, puisque cette école latine occupe fréquemment deux maîtres, et que la chronique locale parle des classes de rhétorique.

Le fameux chanoine Lhoste fut un homme complet, un lettré, un parfait humaniste, un musicien, un archiviste paléographe, un prêtre selon le cœur de Dieu. Et c'est à la louange de ses qualités et de ses mérites que ses amis ont gravé sur le marbre : *Sa sollicitude pour l'instruction de la jeunesse, son amour des lettres, son culte constant des vertus sacerdotales, le firent aimer et respecter de tous*. Débordant d'activité, il fut à la fois chanoine, professeur, organiste, directeur du chœur d'église, archiviste de la ville, chapelain du Conseil. Le vénérable clergé l'accueillit dans ses rangs en 1803 déjà, et la bourgeoisie en 1809. Il mourut le 13 novembre 1849, à l'âge de 82 ans, dont 48 passés dans les murs de la cité romontoise. Son souvenir méritait d'être rappelé à l'occasion du centenaire de l'Ecole secondaire.

Après sa mort, l'Ecole latine éprouva quelque peine à subsister. Plusieurs chanoines-professeurs se succédèrent jusqu'au jour où la nouvelle Direction de l'Instruction publique s'intéressa à *cette école supérieure qui tenait lieu d'école secondaire* (AEF, Prot. Instr. publ.), versa le premier bon de 1000 fr. (2 déc. 1859), nomma un directeur en la personne du chanoine Pierre Nicolet, et un second professeur en celle de M. François Genilloud. L'Ecole secondaire de la Glâne était née.

Ce premier siècle d'existence

Les rentrées n'ont d'abord lieu que tous les deux ans, et ce n'est qu'en 1913 qu'elles deviennent annuelles. Le caractère de l'Ecole est spécifiquement celui d'un progymnase littéraire de quatre ans, avec enseignement de la langue grecque dès 1881. En 1918, on introduit une section commerciale de deux ans, et l'Ecole a conservé cette formation jusqu'à ce jour. Ajoutons qu'on déplora très longtemps l'absence d'un enseignement commercial, réclamé en 1871 déjà, et que prévoyait également la Loi de 1874. Les débuts de cette section commerciale ne furent cependant guère prometteurs. Elle a pris par contre un tel élan depuis la deuxième guerre mondiale qu'il a fallu procéder au dédoublement des classes. L'Ecole compte présentement quatre années d'études littéraires latin-grec, et deux années d'études commerciales, soit au total sept classes, la première commerciale étant doublée.

Une constatation s'impose actuellement : le manque d'intérêt à l'égard des études littéraires. Les effectifs de ces classes ont diminué de 50 % dans l'espace d'une vingtaine d'années. En revanche, un fort contingent d'élèves des milieux campagnards et ouvriers viennent grossir les rangs des classes commerciales. Nous citons là le directeur de l'Ecole, M. le chanoine Vermot, qui termina par ces mots son rapport

du centenaire : *Exprimons l'espoir de voir plus de parents ne pas hésiter à envoyer leurs enfants dans ce chemin un peu long et coûteux, mais si beau, des humanités.*

Nous avons parlé du programme. Disons un mot de la Maison, fréquemment désignée sous le nom de Pensionnat Saint-Charles. C'est en 1884 qu'un internat fut adjoint à l'Ecole pour héberger les élèves trop éloignés. Appelé primitivement la Ratière, ce pensionnat s'est considérablement développé, et c'est dans le complexe de ses bâtiments que l'Ecole secondaire trouve aujourd'hui encore ses locaux. Mais le surnom lui est resté, et les élèves entonnent encore, à la fin de l'année, *le Valet de la Ratière*, composé par le chanoine Bovet, en 1895, au temps où il était, lui aussi, un Raton.

Quant aux élèves, ils ont été plus de 2650 à passer dans les bancs de cette Ecole, au nombre desquels nous citerons le littérateur Victor Tissot, le grand pédagogue Eugène Dévaud, le Conseiller fédéral Musy, le chirurgien Ody, le sociologue André Savoy, pour ne citer que des morts. Elle a contribué à la formation de nombre de prêtres, et ils furent treize de Saint-Charles, en 1940, à se présenter devant Monseigneur l'Evêque pour recevoir la sainte onction.

A une exception près, ses directeurs ont tous porté le titre de chanoine de la collégiale, et ce furent Pierre Nicolet, François Castella, Félicien Romanens, Jean Dévaud, Pierre Repond, Cyprien Tissot, Maurice Roulin et Jean Vermot. Au nombre des professeurs, soulignons les longues carrières des chanoines Léon Pasquier, ancien curé de Romont, et Octave Oberson, atteint aujourd'hui par la limite d'âge, ainsi que celles des laïques Pierre Overney et Auguste Chatton.

Un siècle a passé sur cette institution dont les bienfaits ont franchi les frontières de notre terre de Glâne, pour essaimer sur tout le pays de Fribourg, et même au-delà. Formulons le vœu que le deuxième centenaire trouve la Maison toujours accueillante et joyeuse, richement peuplée d'une jeunesse studieuse, pour le plus grand bien de notre cher pays.

LOUIS PAGE.

P. S. — Les personnes que l'histoire intéresse peuvent se procurer, auprès de la Direction de l'Ecole secondaire, la plaquette illustrée que nous avons publiée à l'occasion de ce centenaire.